

SARDOU JEAN
ARCHITECTE D.P.L.G.
13 RUE CHABAUD
13180 GIGNAC LA NERTHE
T° 04.42.88.94.25
F° 04.42.09.16.76

A M I A N T E

**Cabinet spécialisé dans
l'étude de l'amiante
dans la construction.
Diagnostic général**

RAPPORT D'EXPERTISE ET DIAGNOSTIC

Décret n°96/97 du 7 février 1996 et Circulaire n°290 du 26 Avril 1996

**IDENTIFICATION DU DEMANDEUR : COPROPRIETE LE MOULAN 29 Bd ALLAIS
13014 MARSEILLE**

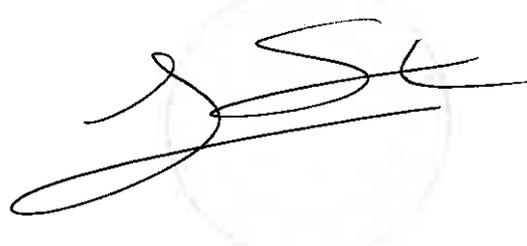
Partie commune bâtiment :

Toutes :

- les gaines de vide ordure
- les gaines de ventilation basse en cave et vide sanitaire

sont en amiante ciment : ne pas intervenir dessus sans en avertir l'entreprise et l'architecte

Les trois prélèvements montrent une absence de fibre « asbestiforme » donc l'immeuble est indemne d'amiante selon les textes du décret n°96/97 du 7 février 1996 et Circulaire n°290 du 26 Avril 1996





DIRECTION REGIONALE MEDITERRANEE
Centre d'Etudes et d'Essais de MARSEILLE
CEMEREX
6^e rue N° 14 - Z.I.
13127 VITROLLES
Téléphone 04.42.10.98.10
Télécopie 04.42.79.30.21

Monsieur Jean SARDOU
Architecte D.P.L.G.
13, Rue Chabaud
13180 GIGNAC LA NERTHE

☎ **Secrétariat : 04.42.10.98.30**
☎ **Fax : 04.42.10.98.37**

N/réf : AR/SF/GJ : PV 067-01

DIRECTION
REGIONALE
MEDITERRANEE

6^e rue N° 14 - Z.I.
127 VITROLLES
T. 04.42.10.98.10
04.42.79.30.21

IGNON
T. 04.90.85.30.30
04.90.85.63.30

LIERS
T. 04.67.76.23.18
04.67.76.03.11

CASSONNE
T. 04.68.47.09.49
04.68.71.80.14

ARSE
T. 04.95.30.72.01
04.95.30.38.75

MARSEILLE
T. 04.42.10.98.10
04.42.79.30.21

MONTPELLIER
Tél. 04.67.22.50.80
Fax 04.67.22.54.42

NICE
Tél. 04.93.31.63.86
Fax 04.93.31.50.54

NIMES
Tél. 04.66.27.59.98

PERPIGNAN
Tél. 04.68.55.54.11
Fax 04.68.55.50.41

DIVISION CONTROLES
ET SECURITE
Tél. 04.42.10.98.34
Fax 04.42.10.98.37

Vitrolles, le 11 Février 1998

**RECHERCHE DE LA PRESENCE
D'AMIANTE DANS DEUX MATERIAUX**

Dossier C142.8.067.98

CENTRE EXPERIMENTAL DE RECHERCHES ET D'ETUDES DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

S.A. au Capital de F. 10 750 000 - SIEGE SOCIAL : 48, RUE DE DANTZIG 75015 PARIS - Tel. 01 30 85 24 00
RCS Paris B 582 101 176 - SIREN 582 101 176 - Code APE 742 C - N. TVA : FR 27 582 101 176

Document communiqué en vertu de l'article 143 de la Loi n° 78-17 du 6 Janvier 1978 relative à l'accès à l'information.

1 - INTRODUCTION.

Nous avons reçu au laboratoire le 04 Février 1998 trois échantillons de matériaux prélevés le 15 Octobre 1997 par Monsieur Jean SARDOU à la Copropriété LE MOULAN, 29 Boulevard Allais à MARSEILLE 13014, référencés et repérés comme suit :

☞ Ref. 001 : Bâtiment B5 - Vide Ordures S.S.

(Matériau sous forme de matières fibreuses tissées enrobées d'une matrice grasseuse)

☞ Ref. 002 : Bâtiment B6 - Cave Nord YD

(Matériau sous forme de matières fibreuses compactes)

☞ Ref. 003 : Bâtiment B8 - Cave Nord

(Matériau sous forme de papier craft revêtus d'un produit hydrocarbonné)

D'après la classification des matériaux établie en fonction de leur cohésion ou dureté à savoir :

☞ « matériaux durs non friables »

☞ « matériaux semi-durs »

☞ « matériaux friables »

on peut préciser que :

⇒ les échantillons ref. 001 & 003 appartiennent à la catégorie « matériaux friables »

⇒ l'échantillon ref. 002 appartient à la catégorie « matériaux semi-durs »

Il s'agissait de procéder sur ce matériau à une analyse d'identification visant à déterminer la présence éventuelle d'amiante.

2 - CONSISTANCE DE L'ANALYSE D'IDENTIFICATION OPEREE EN LABORATOIRE.

La recherche de la présence d'amiante (*) dans les matériaux prélevés repose sur un examen optique en lumière polarisée conformément à l'article 2 du décret 96-97 du 7 Février 1996.

(*) Rappelons que l'amiante ou plus précisément les amiantes désignent des silicates naturels présentant un habitus fibreux qui appartiennent :

☞ à la famille de la serpentine ⇒ chrysotile.

☞ ou à celle des amphiboles

⇒ amosite

⇒ crocidolite

⇒ anthophyllite

⇒ trémolite

⇒ actinolite

Cet examen est effectué à l'aide d'un microscope optique polarisant LABORLUX 12 POL S (Leitz) équipé d'une batterie d'objectifs permettant des grossissements entre 100 et 400 en fonction de la méthodologie décrite dans le document « MDHS 77 » (*).

L'échantillon est préparé par immersion des fibres suspectes entre lame et lamelle en utilisant une gamme d'huiles d'indice de réfraction compris entre 1.55 & 1.70.

(* « Asbestos in bulk » - Sampling and identification by polarised light microscopy (PLM) - June 1994.

Méthode retenue par le document du COFRAC de Janvier 1997 relatif aux essais concernant la recherche d'amiante dans les matériaux friables (programme n° 144)

3 - RESULTATS DES INVESTIGATIONS.

3.1. Ref. 001

Absence de fibres « asbestiformes » (*) les fibres constitutives de ce matériau présentent les caractères morphologiques et optiques des fibres synthétiques.

3.2. Ref. 002

Absence de fibres « asbestiformes » (*) les fibres constitutives de ce matériau présentent les caractères morphologiques et optiques des fibres de cellulose.

3.3. Ref. 003

Absence de fibres « asbestiformes » (*) les fibres constitutives de ce matériau présentent les caractères morphologiques et optiques des fibres de cellulose.

(*) Rappelons que le qualificatif « asbestiforme » désigne des fibres séparables.

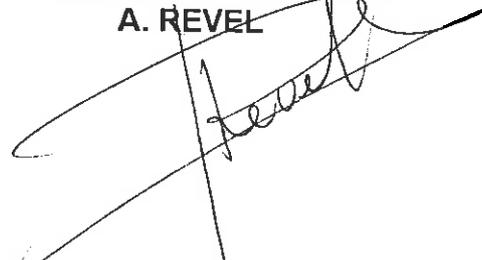
4 - CONCLUSION.

Les investigations opérées sur ces matériaux autorisent à diagnostiquer une absence d'amiante.

Le Technicien
chargé des analyses
S. FABRE



L'Ingénieur responsable
des analyses en laboratoire
A. REVEL



Le présent procès-verbal comporte 3 pages. Sauf autorisation préalable, il n'est utilisable qu'en reproduction intégrale. Sauf demande expresse les échantillons ne seront pas conservés après l'envoi du procès-verbal. Ce rapport d'essais ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

SARDOU JEAN
ARCHITECTE D.P.L.G.
13 RUE CHABAUD
13180 GIGNAC LA NERTHE
T° 04.42.88.94.25
F° 04.42.09.16.76

AMIANTE

Cabinet spécialisé dans
l'étude de l'amiante
dans la construction.
Diagnostic général

RAPPORT D'EXPERTISE ET DIAGNOSTIC

Décret n°96/97 du 7 février 1996 et Circulaire n°290 du 26 Avril 1996

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR : COPROPRIETE LE MOULAN 29 Bd ALLAIS
13014 MARSEILLE

Partie commune bâtiment :
Adresse : B 5

IDENTIFICATION DE L'ECHANTILLON : n°001
Objectif de l'analyse : Recherche d'amiante, calorifugeage
Nature du matériau : Goudron + fibre
Date de prélèvement : 15.10.1997
Prélèvement réalisé par : SARDOU Jean
Prélèvement transmis par : SARDOU Jean
Lieu de prélèvement : Local vide ordure en sous-sol sur tuyau acier

IDENTIFICATION LABORATOIRE : CEBTP Chimie Référence CTP : C 142.8.067.98

Téléphone : 04.42.10.98.10 Adresse : 6^{ème} rue n°14 13127 VITROLLES
Signataire de l'analyse : FABRE + REVEL

RESULTATS D'ANALYSE - DIAGNOSTIC AMIANTE SUR MATERIAUX

Mode d'analyse : Optique en lumière polarisée
Amiante : Absence de fibre « asbestiforme »

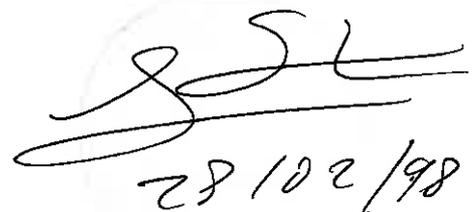
Type :

Autres fibres - nature : caractère morphologique et optique des fibres synthétiques

Présence de fibres suspectes non identifiées : non

Diagnostic impossible : non

Conclusion : pas d'amiante



Handwritten signature and date: 28/10/98

SARDOU JEAN
ARCHITECTE D.P.L.G.
13 RUE CHABAUD
13180 GIGNAC LA NERTHE
T° 04.42.88.94.25
F° 04.42.09.16.76

AMIANTE

**Cabinet spécialisé dans
l'étude de l'amiante
dans la construction.
Diagnostic général**

RAPPORT D'EXPERTISE ET DIAGNOSTIC

Décret n°96/97 du 7 février 1996 et Circulaire n°290 du 26 Avril 1996

**IDENTIFICATION DU DEMANDEUR : COPROPRIETE LE MOULAN 29 Bd ALLAIS
13014 MARSEILLE**

Partie commune bâtiment :
Adresse : B 5

IDENTIFICATION DE L'ECHANTILLON : n°002

Objectif de l'analyse : Recherche d'amiante, séparatif de gros oeuvre

Nature du matériau : fibre sur joint de dilatation

Date de prélèvement : 15.10.1997

Prélèvement réalisé par : SARDOU Jean

Prélèvement transmis par : SARDOU Jean

Lieu de prélèvement : Cave Nord JD prélèvement en plafond

IDENTIFICATION LABORATOIRE : CEBTP Chimie Référence CTP : C 142.8.067.98

Téléphone : 04.42.10.98.10 Adresse : 6^{ème} rue n°14 13127 VITROLLES

Signataire de l'analyse : FABRE + REVEL

RESULTATS D'ANALYSE - DIAGNOSTIC AMIANTE SUR MATERIAUX

Mode d'analyse : Optique en lumière polarisée

Amiante : Absence de fibre « asbestiforme »

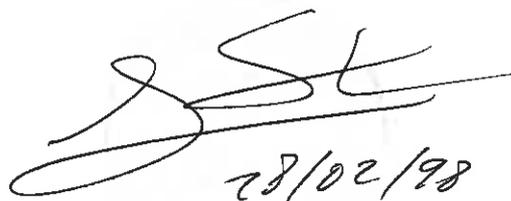
Type :

Autres fibres - nature : caractère morphologique et optique des fibres synthétiques

Présence de fibres suspectes non identifiées : non

Diagnostic impossible : non

Conclusion : pas d'amiante



Handwritten signature and date: 28/02/98

SARDOU JEAN
ARCHITECTE D.P.L.G.
13 RUE CHABAUD
13180 GIGNAC LA NERTHE
T° 04.42.88.94.25
F° 04.42.09.16.76

AMIANTE

**Cabinet spécialisé dans
l'étude de l'amiante
dans la construction.
Diagnostic général**

RAPPORT D'EXPERTISE ET DIAGNOSTIC

Décret n°96/97 du 7 février 1996 et Circulaire n°290 du 26 Avril 1996

**IDENTIFICATION DU DEMANDEUR : COPROPRIETE LE MOULAN 29 Bd ALLAIS
13014 MARSEILLE**

Partie commune bâtiment :
Adresse : B 5

IDENTIFICATION DE L'ECHANTILLON : n°003
Objectif de l'analyse : Recherche d'amiante, calorifugeage
Nature du matériau : feutre goudronné
Date de prélèvement : 15.10.1997
Prélèvement réalisé par : SARDOU Jean
Prélèvement transmis par : SARDOU Jean
Lieu de prélèvement : Cave Nord prélèvement en plafond

IDENTIFICATION LABORATOIRE : CEBTP Chimie Référence CTP : C 142.8.067.98

Téléphone : 04.42.10.98.10 Adresse : 6^{ème} rue n°14 13127 VITROLLES
Signataire de l'analyse : FABRE + REVEL

RESULTATS D'ANALYSE - DIAGNOSTIC AMIANTE SUR MATERIAUX

Mode d'analyse : Optique en lumière polarisée
Amiante : Absence de fibre « asbestiforme »
Type :
Autres fibres - nature : caractère morphologique et optique des fibres synthétiques
Présence de fibres suspectes non identifiées : non
Diagnostic impossible : non

Conclusion : pas d'amiante



Handwritten signature and date: 28/10/98

SARDOU JEAN
ARCHITECTE D.P.L.G.
13 RUE CHABAUD
13180 GIGNAC LA NERTHE
T° 04.42.88.94.25
F° 04.42.09.16.76

A M I A N T E

**Cabinet spécialisé dans
l'étude de l'amiante
dans la construction.
Diagnostic général**

RAPPORT D'EXPERTISE ET DIAGNOSTIC

Décret n°96/97 du 7 février 1996 et Circulaire n°290 du 26 Avril 1996

**IDENTIFICATION DU DEMANDEUR : COPROPRIETE LE MOULAN 29 Bd ALLAIS
13014 MARSEILLE**

Partie commune bâtiment :

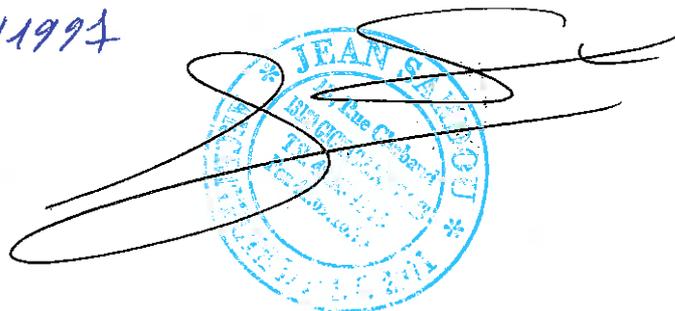
Toutes :

- les gaines de vide ordure
- les gaines de ventilation basse en cave et vide sanitaire

sont en amiante ciment : ne pas intervenir dessus sans en avertir l'entreprise et l'architecte

Les trois prélèvements montrent une absence de fibre « asbestiforme » donc l'immeuble est indemne d'amiante selon les textes du décret n°96/97 du 7 février 1996 et Circulaire n°290 du 26 Avril 1996

*Investigations
du 15/10/1997*



SARDOU JEAN
ARCHITECTE D.P.L.G.
13 RUE CHABAUD
13180 GIGNAC LA NERTHE
T° 04.42.88.94.25
F° 04.42.09.16.76

A M I A N T E

**Cabinet spécialisé dans
l'étude de l'amiante
dans la construction.
Diagnostic général**

RAPPORT D'EXPERTISE ET DIAGNOSTIC

Décret n°96/97 du 7 février 1996 et Circulaire n°290 du 26 Avril 1996

**IDENTIFICATION DU DEMANDEUR : COPROPRIETE LE MOULAN 29 Bd ALLAIS
13014 MARSEILLE**

Partie commune bâtiment :

Toutes :

- les gaines de vide ordure
- les gaines de ventilation basse en cave et vide sanitaire

sont en amiante ciment : ne pas intervenir dessus sans en avertir l'entreprise et l'architecte

Les trois prélèvements montrent une absence de fibre « asbestiforme » donc l'immeuble est indemne d'amiante selon les textes du décret n°96/97 du 7 février 1996 et Circulaire n°290 du 26 Avril 1996



SARDOU JEAN
ARCHITECTE D.P.L.G.
13 RUE CHABAUD
13180 GIGNAC LA NERTHE
T° 04.42.88.94.25
F° 04.42.09.16.76

AMIANTE

Cabinet spécialisé dans
l'étude de l'amiante
dans la construction.
Diagnostic général

RAPPORT D'EXPERTISE ET DIAGNOSTIC

Décret n°96/97 du 7 février 1996 et Circulaire n°290 du 26 Avril 1996

**IDENTIFICATION DU DEMANDEUR : COPROPRIETE LE MOULAN 29 Bd ALLAIS
13014 MARSEILLE**

Partie commune bâtiment :
Adresse : B 5

IDENTIFICATION DE L'ECHANTILLON : n°001
Objectif de l'analyse : Recherche d'amiante, calorifugeage
Nature du matériau : Goudron + fibre
Date de prélèvement : 15.10.1997
Prélèvement réalisé par : SARDOU Jean
Prélèvement transmis par : SARDOU Jean
Lieu de prélèvement : Local vide ordure en sous-sol sur tuyau acier

IDENTIFICATION LABORATOIRE : CEBTP Chimie Référence CTP : C 142.8.067.98

Téléphone : 04.42.10.98.10 Adresse : 6^{ème} rue n°14 13127 VITROLLES
Signataire de l'analyse : FABRE + REVEL

RESULTATS D'ANALYSE - DIAGNOSTIC AMIANTE SUR MATERIAUX

Mode d'analyse : Optique en lumière polarisée
Amiante : Absence de fibre « asbestiforme »
Type :
Autres fibres - nature : caractère morphologique et optique des fibres synthétiques
Présence de fibres suspectes non identifiées : non
Diagnostic impossible : non

Conclusion : pas d'amiante



SARDOU JEAN
ARCHITECTE D.P.L.G.
13 RUE CHABAUD
13180 GIGNAC LA NERTHE
T° 04.42.88.94.25
F° 04.42.09.16.76

AMIANTE

**Cabinet spécialisé dans
l'étude de l'amiante
dans la construction.
Diagnostic général**

RAPPORT D'EXPERTISE ET DIAGNOSTIC

Décret n°96/97 du 7 février 1996 et Circulaire n°290 du 26 Avril 1996

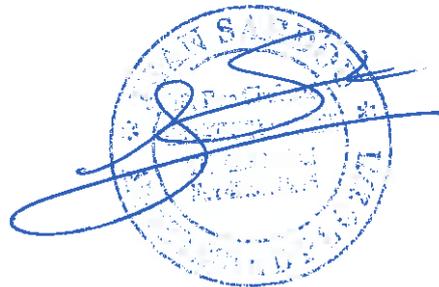
**IDENTIFICATION DU DEMANDEUR : COPROPRIETE LE MOULAN 29 Bd ALLAIS
13014 MARSEILLE**

Copropriétaire : M. BEN MAKLOUF
Téléphone : 04.91.63.45.00
Adresse : LE MOULAN B8 - 1^{er} étage

INVESTIGATION : le 15 10 97

Pas de prélèvement de produit à priori « asbestiforme »

CONCLUSION : pas d'amiante



SARDOU JEAN
ARCHITECTE D.P.L.G.
13 RUE CHABAUD
13180 GIGNAC LA NERTHE
T° 04.42.88.94.25
F° 04.42.09.16.76

AMIANTE

**Cabinet spécialisé dans
l'étude de l'amiante
dans la construction.
Diagnostic général**

RAPPORT D'EXPERTISE ET DIAGNOSTIC

Décret n°96/97 du 7 février 1996 et Circulaire n°290 du 26 Avril 1996

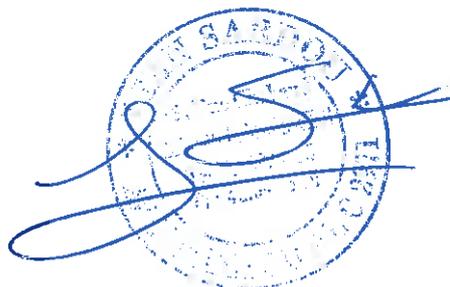
**IDENTIFICATION DU DEMANDEUR : COPROPRIETE LE MOULAN 29 Bd ALLAIS
13014 MARSEILLE**

Copropriétaire : HABASSI
Téléphone :
Adresse : LE MOULAN B 6

INVESTIGATION : LE 15.10.97

Pas de prélèvement de produit à priori « asbestiforme »

CONCLUSION : pas d'amiante



SARDOU JEAN
ARCHITECTE D.P.L.G.
13 RUE CHABAUD
13180 GIGNAC LA NERTHE
T° 04.42.88.94.25
F° 04.42.09.16.76

A M I A N T E

**Cabinet spécialisé dans
l'étude de l'amiante
dans la construction.
Diagnostic général**

RAPPORT D'EXPERTISE ET DIAGNOSTIC

Décret n°96/97 du 7 février 1996 et Circulaire n°290 du 26 Avril 1996

**IDENTIFICATION DU DEMANDEUR : COPROPRIETE LE MOULAN 29 Bd ALLAIS
13014 MARSEILLE**

Copropriétaire : Mme ABIDI Sofia
Téléphone :
Adresse : LE MOULAN B7- RDC

INVESTIGATION : LE 15.10.97

Pas de prélèvement de produit à priori « asbestiforme »

CONCLUSION : pas d'amiante



SARDOU JEAN
ARCHITECTE D.P.L.G.
13 RUE CHABAUD
13180 GIGNAC LA NERTHE
T° 04.42.88.94.25
F° 04.42.09.16.76

A M I A N T E

**Cabinet spécialisé dans
l'étude de l'amiante
dans la construction.
Diagnostic général**

RAPPORT D'EXPERTISE ET DIAGNOSTIC

Décret n°96/97 du 7 février 1996 et Circulaire n°290 du 26 Avril 1996

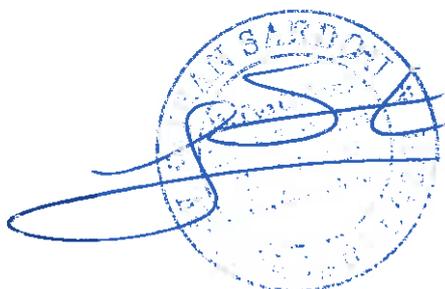
**IDENTIFICATION DU DEMANDEUR : COPROPRIETE LE MOULAN 29 Bd ALLAIS
13014 MARSEILLE**

Copropriétaire : Mme DAVAINÉ Juliette
Téléphone :
Adresse : LE MOULAN C2 - RDC

INVESTIGATION : LE 15.10.97

Pas de prélèvement de produit à priori « asbestiforme »

CONCLUSION : pas d'amiante



SARDOU JEAN
ARCHITECTE D.P.L.G.
13 RUE CHABAUD
13180 GIGNAC LA NERTHE
T° 04.42.88.94.25
F° 04.42.09.16.76

A M I A N T E

**Cabinet spécialisé dans
l'étude de l'amiante
dans la construction.
Diagnostic général**

RAPPORT D'EXPERTISE ET DIAGNOSTIC

Décret n°96/97 du 7 février 1996 et Circulaire n°290 du 26 Avril 1996

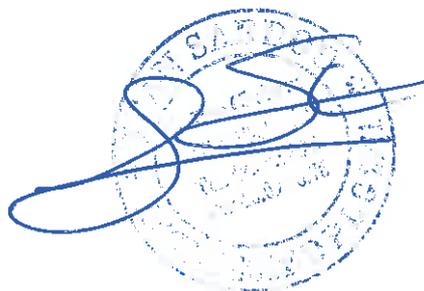
**IDENTIFICATION DU DEMANDEUR : COPROPRIETE LE MOULAN 29 Bd ALLAIS
13014 MARSEILLE**

Copropriétaire : M. KERDI Siffi ou Mme BENYOUNES Zina
Téléphone :
Adresse : LE MOULAN B8 - 3^{ème} étage

INVESTIGATION : LE 15.10.97

Pas de prélèvement de produit à priori « asbestiforme »

CONCLUSION : pas d'amiante



SARDOU JEAN
ARCHITECTE D.P.L.G.
13 RUE CHABAUD
13180 GIGNAC LA NERTHE
T° 04.42.88.94.25
F° 04.42.09.16.76

A M I A N T E

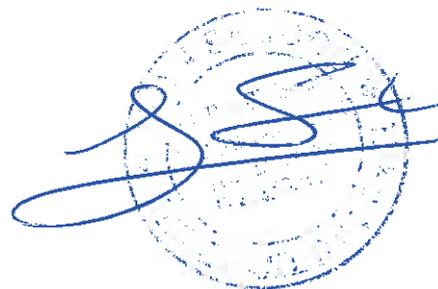
**Cabinet spécialisé dans
l'étude de l'amiante
dans la construction.
Diagnostic général**

RAPPORT D'EXPERTISE ET DIAGNOSTIC

Décret n°96/97 du 7 février 1996 et Circulaire n°290 du 26 Avril 1996

**IDENTIFICATION DU DEMANDEUR : COPROPRIETE LE MOULAN 29 Bd ALLAIS
13014 MARSEILLE**

Locataire - Copropriétaire : M. BOUKHAMLA Abdelhak
Téléphone :
Adresse: LE MOULAN B9 - 3^{ème} étage



SARDOU JEAN
ARCHITECTE D.P.L.G.
13 RUE CHABAUD
13180 GIGNAC LA NERTHE
T° 04.42.88.94.25
F° 04.42.09.16.76

A M I A N T E

**Cabinet spécialisé dans
l'étude de l'amiante
dans la construction.
Diagnostic général**

RAPPORT D'EXPERTISE ET DIAGNOSTIC

Décret n°96/97 du 7 février 1996 et Circulaire n°290 du 26 Avril 1996

**IDENTIFICATION DU DEMANDEUR : COPROPRIETE LE MOULAN 29 Bd ALLAIS
13014 MARSEILLE**

Copropriétaire : Mlle BELKACEMI Myriam
Téléphone :
Adresse : LE MOULAN B8 - 4^{ème} étage

INVESTIGATION : LE 15.10.97

Pas de prélèvement de produit à priori « asbestiforme »

CONCLUSION : pas d'amiante

A handwritten signature in blue ink is written over a circular stamp. The signature is stylized and appears to be 'J. Sardou'. The stamp is faint and contains illegible text, likely the official seal of the architect's office.

SARDOU JEAN
ARCHITECTE D.P.L.G.
13 RUE CHABAUD
13180 GIGNAC LA NERTHE
T° 04.42.88.94.25
F° 04.42.09.16.76

A M I A N T E

**Cabinet spécialisé dans
l'étude de l'amiante
dans la construction.
Diagnostic général**

RAPPORT D'EXPERTISE ET DIAGNOSTIC

Décret n°96/97 du 7 février 1996 et Circulaire n°290 du 26 Avril 1996

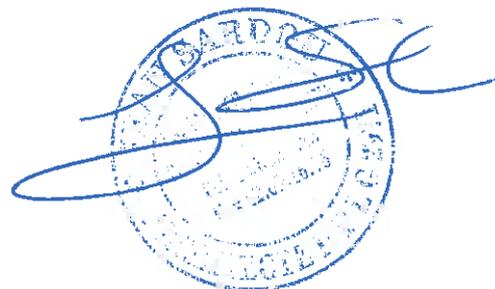
**IDENTIFICATION DU DEMANDEUR : COPROPRIETE LE MOULAN 29 Bd ALLAIS
13014 MARSEILLE**

Copropriétaire : M. POLI
Locataire : M. SAUSSEY LOMBARDO
Téléphone : 04.91.68.04.76
Adresse : LE MOULAN B6 - 2^{ème} étage

INVESTIGATION : LE 15.10.97

Pas de prélèvement de produit à priori « asbestiforme »

CONCLUSION : pas d'amiante



SARDOU JEAN
ARCHITECTE D.P.L.G.
13 RUE CHABAUD
13180 GIGNAC LA NERTHE
T° 04.42.88.94.25
F° 04.42.09.16.76

A M I A N T E

**Cabinet spécialisé dans
l'étude de l'amiante
dans la construction.
Diagnostic général**

RAPPORT D'EXPERTISE ET DIAGNOSTIC

Décret n°96/97 du 7 février 1996 et Circulaire n°290 du 26 Avril 1996

**IDENTIFICATION DU DEMANDEUR : COPROPRIETE LE MOULAN 29 Bd ALLAIS
13014 MARSEILLE**

Copropriétaire : Mme AGUENI
Téléphone : 04.91.85.14.43
Adresse : LE MOULAN B8 - 4^{ème} étage

INVESTIGATION : LE 15.10.97

Pas de prélèvement de produit à priori « asbestiforme »

CONCLUSION : pas d'amiante



SARDOU JEAN
ARCHITECTE D.P.L.G.
13 RUE CHABAUD
13180 GIGNAC LA NERTHE
T° 04.42.88.94.25
F° 04.42.09.16.76

A M I A N T E

**Cabinet spécialisé dans
l'étude de l'amiante
dans la construction.
Diagnostic général**

RAPPORT D'EXPERTISE ET DIAGNOSTIC

Décret n°96/97 du 7 février 1996 et Circulaire n°290 du 26 Avril 1996

**IDENTIFICATION DU DEMANDEUR : COPROPRIETE LE MOULAN 29 Bd ALLAIS
13014 MARSEILLE**

Partie commune bâtiment :
Adresse : B 5

IDENTIFICATION DE L'ECHANTILLON : n°002

Objectif de l'analyse : Recherche d'amiante, séparatif de gros oeuvre

Nature du matériau : fibre sur joint de dilatation

Date de prélèvement : 15.10.1997

Prélèvement réalisé par : SARDOU Jean

Prélèvement transmis par : SARDOU Jean

Lieu de prélèvement : Cave Nord JD prélèvement en plafond

IDENTIFICATION LABORATOIRE : CEBTP Chimie Référence CTP : C 142.8.067.98

Téléphone : 04.42.10.98.10 Adresse : 6^{ème} rue n°14 13127 VITROLLES

Signataire de l'analyse : FABRE + REVEL

RESULTATS D'ANALYSE - DIAGNOSTIC AMIANTE SUR MATERIAUX

Mode d'analyse : Optique en lumière polarisée

Amiante : Absence de fibre « asbestiforme »

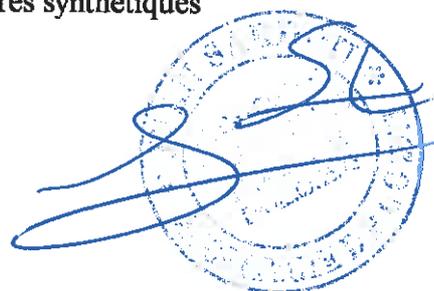
Type :

Autres fibres - nature : caractère morphologique et optique des fibres synthétiques

Présence de fibres suspectes non identifiées : non

Diagnostic impossible : non

Conclusion : pas d'amiante



SARDOU JEAN
ARCHITECTE D.P.L.G.
13 RUE CHABAUD
13180 GIGNAC LA NERTHE
T° 04.42.88.94.25
F° 04.42.09.16.76

A M I A N T E

**Cabinet spécialisé dans
l'étude de l'amiante-
dans la construction.
Diagnostic général**

RAPPORT D'EXPERTISE ET DIAGNOSTIC

Décret n°96/97 du 7 février 1996 et Circulaire n°290 du 26 Avril 1996

**IDENTIFICATION DU DEMANDEUR : COPROPRIETE LE MOULAN 29 Bd ALLAIS
13014 MARSEILLE**

Partie commune bâtiment :
Adresse : B 5

IDENTIFICATION DE L'ECHANTILLON : n°003
Objectif de l'analyse : Recherche d'amiante, calorifugeage
Nature du matériau : feutre goudronné
Date de prélèvement : 15.10.1997
Prélèvement réalisé par : SARDOU Jean
Prélèvement transmis par : SARDOU Jean
Lieu de prélèvement : Cave Nord prélèvement en plafond

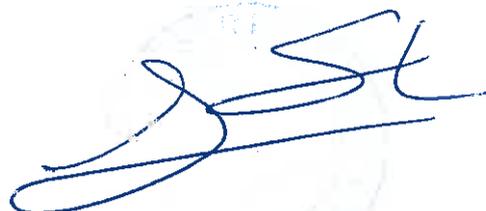
IDENTIFICATION LABORATOIRE : CEBTP Chimie Référence CTP : C 142.8.067.98

Téléphone : 04.42.10.98.10 Adresse : 6^{ème} rue n°14 13127 VITROLLES
Signataire de l'analyse : FABRE + REVEL

RESULTATS D'ANALYSE - DIAGNOSTIC AMIANTE SUR MATERIAUX

Mode d'analyse : Optique en lumière polarisée
Amiante : Absence de fibre « asbestiforme »
Type :
Autres fibres - nature : caractère morphologique et optique des fibres synthétiques
Présence de fibres suspectes non identifiées : non
Diagnostic impossible : non

Conclusion : pas d'amiante



SARDOU JEAN
ARCHITECTE D.P.L.G.
13 RUE CHABAUD
13180 GIGNAC LA NERTHE
T° 04.42.88.94.25
F° 04.42.09.16.76

A M I A N T E

**Cabinet spécialisé dans
l'étude de l'amiante
dans la construction.
Diagnostic général**

REMARQUES DE SECURITE

OBJET : COPROPRIETE LE MOULAN 29 Bd ALLAIS 13014 MARSEILLE

- Les gaines gaz ne sont pas ventilées en partie basse
- de nombreuses gaines EDF communiquent avec FT
- de nombreuses gaines verticales servent de dépôt d'ordure ou de garde manger
- de nombreuses gaines de ventilation dans les caves sont cassées (en amiante ciment, il faut les remplacer impérativement)



SARDOU JEAN
ARCHITECTE D.P.L.G.
13 RUE CHABAUD
13180 GIGNAC LA NERTHE
T° 04.42.88.94.25
F° 04.42.09.16.76

A M I A N T E

**Cabinet spécialisé dans
l'étude de l'amiante
dans la construction.
Diagnostic général**

RAPPORT D'EXPERTISE ET DIAGNOSTIC

Décret n°96/97 du 7 février 1996 et Circulaire n°290 du 26 Avril 1996

**IDENTIFICATION DU DEMANDEUR : COPROPRIETE LE MOULAN 29 Bd ALLAIS
13014 MARSEILLE**

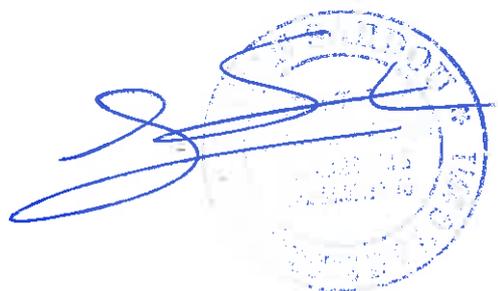
Copropriétaire : Mme ABIDI Sofia
Téléphone :
Adresse : LE MOULAN B7- RDC

OK le 26/03/97

INVESTIGATION : LE 15.10.97

Pas de prélèvement de produit à priori « asbestiforme »

CONCLUSION : pas d'amiante



SARDOU JEAN
ARCHITECTE D.P.L.G.
13 RUE CHABAUD
13180 GIGNAC LA NERTHE
T° 04.42.88.94.25
F° 04.42.09.16.76

AMIANTE

Cabinet spécialisé dans
l'étude de l'amiante
dans la construction.
Diagnostic général

RAPPORT D'EXPERTISE ET DIAGNOSTIC

Décret n°96/97 du 7 février 1996 et Circulaire n°290 du 26 Avril 1996

**IDENTIFICATION DU DEMANDEUR : COPROPRIETE LE MOULAN 29 Bd ALLAIS
13014 MARSEILLE**

Copropriétaire : Mme DAVAINÉ Juliette
Téléphone :
Adresse : LE MOULAN C2 - RDC

OK le 26/03/98

INVESTIGATION : LE 15.10.97

Pas de prélèvement de produit à priori « asbestiforme »

CONCLUSION : pas d'amiante



SARDOU JEAN
ARCHITECTE D.P.L.G.
13 RUE CHABAUD
13180 GIGNAC LA NERTHE
T° 04.42.88.94.25
F° 04.42.09.16.76

A M I A N T E

**Cabinet spécialisé dans
l'étude de l'amiante
dans la construction.
Diagnostic général**

RAPPORT D'EXPERTISE ET DIAGNOSTIC

Décret n°96/97 du 7 février 1996 et Circulaire n°290 du 26 Avril 1996

**IDENTIFICATION DU DEMANDEUR : COPROPRIETE LE MOULAN 29 Bd ALLAIS
13014 MARSEILLE**

Copropriétaire : Mlle BELKACEMI Myriam
Téléphone :
Adresse : LE MOULAN B8 - 4^{ème} étage

OK le 26/03/98

INVESTIGATION : LE 15.10.97

Pas de prélèvement de produit à priori « asbestiforme »

CONCLUSION : pas d'amiante



SARDOU JEAN
ARCHITECTE D.P.L.G.
13 RUE CHABAUD
13180 GIGNAC LA NERTHE
T° 04.42.88.94.25
F° 04.42.09.16.76

A M I A N T E

Cabinet spécialisé dans
l'étude de l'amiante
dans la construction.
Diagnostic général

RAPPORT D'EXPERTISE ET DIAGNOSTIC

Décret n°96/97 du 7 février 1996 et Circulaire n°290 du 26 Avril 1996

**IDENTIFICATION DU DEMANDEUR : COPROPRIETE LE MOULAN 29 Bd ALLAIS
13014 MARSEILLE**

Copropriétaire : M. KERDI Siffi ou Mme BENYOUNES Zina
Téléphone :
Adresse : LE MOULAN B8 - 3^{ème} étage

INVESTIGATION : LE 15.10.97

ok le 7 8 07-97

Pas de prélèvement de produit à priori « asbestiforme »

CONCLUSION : pas d'amiante



SARDOU JEAN
ARCHITECTE D.P.L.G.
13 RUE CHABAUD
13180 GIGNAC LA NERTHE
T° 04.42.88.94.25
F° 04.42.09.16.76

AMIANTE

Cabinet spécialisé dans
l'étude de l'amiante
dans la construction.
Diagnostic général

RAPPORT D'EXPERTISE ET DIAGNOSTIC

Décret n°96/97 du 7 février 1996 et Circulaire n°290 du 26 Avril 1996

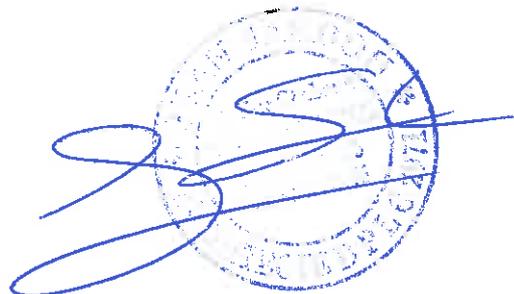
**IDENTIFICATION DU DEMANDEUR : COPROPRIETE LE MOULAN 29 Bd ALLAIS
13014 MARSEILLE**

Copropriétaire : M. POLI
Locataire : M. SAUSSEY LOMBARDO
Téléphone : 04.91.68.04.76
Adresse : LE MOULAN B6 - 2^{ème} étage

INVESTIGATION : LE 15.10.97

Pas de prélèvement de produit à priori « asbestiforme »

CONCLUSION : pas d'amiante



SARDOU JEAN
ARCHITECTE D.P.L.G.
13 RUE CHABAUD
13180 GIGNAC LA NERTHE
T° 04.42.88.94.25
F° 04.42.09.16.76

A M I A N T E

**Cabinet spécialisé dans
l'étude de l'amiante
dans la construction.
Diagnostic général**

RAPPORT D'EXPERTISE ET DIAGNOSTIC

Décret n°96/97 du 7 février 1996 et Circulaire n°290 du 26 Avril 1996

**IDENTIFICATION DU DEMANDEUR : COPROPRIETE LE MOULAN 29 Bd ALLAIS
13014 MARSEILLE**

Copropriétaire : Mme AGUENI
Téléphone : 04.91.85.14.43
Adresse : LE MOULAN B8 - 4^{ème} étage

INVESTIGATION : LE 15.10.97

Pas de prélèvement de produit à priori « asbestiforme »

CONCLUSION : pas d'amiante



SARDOU JEAN
ARCHITECTE D.P.L.G.
13 RUE CHABAUD
13180 GIGNAC LA NERTHE
T° 04.42.88.94.25
F° 04.42.09.16.76

A M I A N T E

Cabinet spécialisé dans
l'étude de l'amiante
dans la construction.
Diagnostic général

RAPPORT D'EXPERTISE ET DIAGNOSTIC

Décret n°96/97 du 7 février 1996 et Circulaire n°290 du 26 Avril 1996

**IDENTIFICATION DU DEMANDEUR : COPROPRIETE LE MOULAN 29 Bd ALLAIS
13014 MARSEILLE**

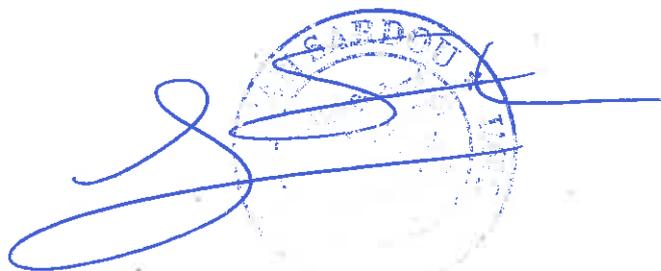
Partie commune bâtiment :

Toutes :

- les gaines de vide ordure
- les gaines de ventilation basse en cave et vide sanitaire

sont en amiante ciment : ne pas intervenir dessus sans en avertir l'entreprise et l'architecte

Les trois prélèvements montrent une absence de fibre « asbestiforme » donc l'immeuble est indemne d'amiante selon les textes du décret n°96/97 du 7 février 1996 et Circulaire n°290 du 26 Avril 1996

A circular blue ink stamp is partially obscured by a large, stylized handwritten signature in blue ink. The stamp contains the name 'SARDOU' at the top and 'GIGNAC LA NERTHE' at the bottom, with some illegible text in the center.

11 février 1998